



François GOULARD

Président du
Conseil départemental

Monsieur Jean-Claude BAUDRAIS
Maire de Pénestin
Mairie
44 rue du Calvaire - BP 22
56760 PENESTIN

Vannes, le 1^{er} octobre 2018

Cla Monsieur le Maire,

Une enquête publique portant sur le projet de réalisation du parc d'activités conchylicoles de Loscolo situé sur votre commune a été prescrite par le préfet du Morbihan.

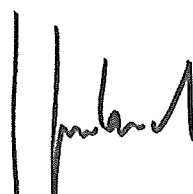
Ce projet, porté par la communauté d'agglomération Cap Atlantique, revêt une importance majeure tant pour le territoire du Morbihan et ses habitants que pour l'activité mytilicole dans notre région, dont Pénestin constitue l'un des pôles majeurs.

Il est nécessaire, en effet, qu'une activité économique aussi significative avec 34 entreprises, 55 emplois et 12 millions d'euros de chiffre d'affaires, particulièrement emblématique, puisse être consolidée. Tel est bien l'objectif de ce projet dont le département du Morbihan ne peut que se féliciter.

Je vous remercie de bien vouloir faire connaître cette appréciation dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement



François GOULARD

Département du Morbihan

Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes Cedex
Tél. 02 97 54 80 00 – Fax 02 97 54 80 40 – www.morbihan.fr

À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Objet : à l'attention de M. l'Inspecteur

Monsieur,

Je tiens à vous faire savoir l'intérêt que je porte à l'installation de ce projet de zone mytilicole. En effet, le regroupement de ces professionnels présente un avantage certain pour la profession, mutualisant ainsi certaines fonctions et dessertes locale. Il permet de libérer les emplacements occupés jusqu'à présent non loin du rivage assurant ainsi un plus large accès et à l'entretien du trait de côte
L'installation de ces professionnels est aussi d'un intérêt économique territorial et offre une continuité de production fort appréciée des habitants du territoire mais aussi des touristes. Faisant en sorte que la commune de Pénestin accompagne légitimement avec l'appui de Cap Atlantique.
De même, l'emplacement choisi présente les avantages requis pour ces installations et les nuisances éventuelles ont été étudiées en fonction des résidences des alentours.

Pour ces raisons je me prononce favorablement à ce projet

Cordialement

Marie-Annick DURAND

Adjointe au Maire
En charge de l'Aménagement du territoire,
de l'Environnement et de l'Agriculture

Membre du Bureau Communautaire
De Cap Atlantique

Envoyé : mardi 2 octobre 2018 17:31

À : Enquete Publique Mairie de Penestin

Objet : Enquête publique Loscolo

Monsieur le Commissaire,

La réalisation du parc d'activités mytilicole de Loscolo est un projet d'avenir nécessaire.

- Economiquement en contribuant au développement d'une activité reconnue, pourvoyeuse d'emplois, qui ne doit pas disparaître mais s'affirmer face à la concurrence.
- Pour le tourisme local en améliorant l'environnement, en rendant plus sûrs les déplacements à vélo, en plein essor.
- Pour la pureté des eaux gage de qualité des coquillages.

Yves LAINÉ

Maire du Pouliguen
Vice Président de CAP Atlantique

Hôtel de Ville | 17, rue Jules Benoît | 44510 Le Pouliguen
Tél. : 02.40.15.08.00 | Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr

Envoyé : mardi 2 octobre 2018 17:46

À : Enquete Publique Mairie de Penestin

Objet : Enquête publique concernant le Loscolo

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Monsieur,

Je vous prie de prendre note du fait que je suis très favorable à cette opération qui va renforcer la filière conchylicole de la commune de Pénestin. Il est d'intérêt public que ce projet voit le jour :

- Pour cette filière conchylicole,
- Pour l'image de la commune et de la communauté de communes,

Cap Atlantique dépense des millions d'Euros pour l'assainissement des eaux usées (en particulier à Pénestin) pour garantir la salubrité de la Vilaine et des bassins versants et ainsi garantir la pérennité de l'activité conchylicole.

Il serait incohérent que ce projet ne voit pas le jour.

Bien cordialement.

Hubert DELORME

Maire de SAINT MOLF
mairie@saintmolf.fr - Tél : 02.40.62.50.77
Mairie - 1 rue des Épis - 44350 SAINT-MOLF - www.mairie-saint-molf.fr

